



Institut de Victimologie

RAPPORT D'ACTIVITE

2018

2018

EN BREF

- ▶ **797** patients
- ▶ **12 015** consultations
- ▶ **322** nouveaux patients
- ▶ **95%** de patients adultes et **5%** de mineurs
- ▶ **38%** de patients originaires de Paris, **90%** de l'Ile de France
- ▶ **78%** de femmes et **22%** d'hommes
- ▶ **34** consultations externes
 - ▶ **plus de 800** personnes prises en charge dans ce cadre

L'Institut de Victimologie

En 1995, à la suite de la vague d'attentats qui secoue la région parisienne, arrivent dans les services d'urgence medico-judiciaire des patients qui ne sont pas à proprement parler malades psychiquement mais qui, blessés par un évènement traumatique, ont besoin de soins spécifiques.

Les docteurs Gérard LOPEZ et Aurore SEGUIN SABOURAUD fondent alors l'Institut de Victimologie dédié à la prise en charge du stress post-traumatique.

En effet, si toute victime d'un évènement traumatique, de quelque nature que soit celui-ci (accident, viol, deuil, maladie, catastrophe, attentats, prise d'otages ou agression pénalement qualifiée), ne doit pas être considérée comme « malade », au seul regard du trauma subi, elle est cependant en risque majeur de le devenir.

En l'absence d'une prise en charge spécifique, les victimes, au-delà des souffrances et des dommages immédiats engendrés par l'évènement traumatique, sont gravement menacées de développer, à plus ou moins long terme, une pathologie chronique génératrice de troubles somatiques et/ou psychiques invalidants, d'intensité et de gravité variables selon les individus.

Cette pathologie, qui peut rester non diagnostiquée pendant une très longue période, notamment lorsque l'évènement traumatique s'est produit durant l'enfance, présente des expressions symptomatiques diverses regroupées sous la dénomination de Trouble Psycho-traumatique dont le trouble ESPT et au-delà tous les troubles psycho-traumatiques complexes.

Les coûts humains et financiers de cette pathologie, qui concerne un nombre très considérable d'individus, sont extrêmement lourds :

- Pour les victimes elles-mêmes (maladies somatiques, troubles psychiatriques, conduites d'échec, dépressions, addictions, délinquance, passages à l'acte suicidaires...).
- Pour leur entourage familial et social (violences, maltraitances, ruptures, délaissement, incompétences, inadaptations ...).
- Pour la société dans son ensemble (arrêts de travail, financement de soins, dommages causés aux personnes et aux biens, désorganisations familiales et sociales, pertes de productivité ...)

La prise en charge efficace de cette pathologie particulière nécessite la mise en place de dispositifs spécifiques établis sur la base :

- De lieux adaptés (espace protégé, aménagement d'espaces d'accueil et de réunion).
- De références théorico-cliniques précisément établies et régulièrement actualisées (connaissance, assimilation et suivi des recherches sur les psycho-traumatismes).
- De méthodes d'interventions spécifiques (Techniques Cognitivo-Comportementales, EMDR, Hypnose, Thérapies de groupe ...).
- De fonctionnement institutionnel adapté (travail en réseau, synthèses, supervision).

- De personnels, tant soignants que gestionnaires, spécifiquement formés (Formation initiale spécifique et formation continue).
- De travaux de recherche permettant d'étayer des adaptations permanentes, notamment à travers la diffusion d'informations et la conduite de formations.

L'administration de l'Institut

Le Conseil d'Administration se réunit trimestriellement afin de valider les orientations de l'Institut de Victimologie et les travaux du Bureau

Sont membres du Conseil d'Administration :

- Pr Louis Jehel, Professeur de psychiatrie à l'Université des Antilles depuis 2011, Chef du Département de Psychiatrie et Addictologie au CHU de Martinique, Président de l'AFORCUMP-SFP, Fondateur de la Société Française de Psycho-traumatologie, VP de la CFVU du Pôle Martinique, *Président de l'association*
- Dr Gerard Lopez, psychiatre, *Président d'honneur*
- Dr Aurore Seguin-Sabouraud, Psychiatre, *Secrétaire & Trésorière*
- Marie-France Casalis, Collectif Féministe contre le Viol
- Maryvonne Chapalain, Commandant de Police Honoraire
- Efrain Garcia, Ancien Directeur du PHARE, centre d'accueil pour femmes victimes de violences
- Pierre Lassus, Directeur Général Honoraire de l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance
- Catherine Morbois, ancienne Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de la région Île-de-France
- Agathe Stark, Psychologue, coordinatrice des psychologues à la Direction des psychologues de la famille et de la petite enfance (PMI de Paris)
- Dr Patrice Louville, Psychiatre, Praticien hospitalier AHPH
- Annie Guilberteaud, Directrice générale du Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF), membre du HCE depuis 2013
- Dr Alain Beaupin, Président de la Coopérative de santé Richerand
- Dr Pierre Lassus, Directeur Général Honoraire de l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance
- Catherine MORBOIS, ancienne Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de la région Île-de-France

Sont membres du Bureau :

- Pr Louis JEHEL
- Docteur Aurore SEGUIN SABOURAUD,
- Efrain GARCIA

L'Activité de l'Institut

L'activité de l'Institut de Victimologie s'organise autour de **deux pôles** :

- Un pôle « **Formation, Débriefing et Recherche** »,
- Un pôle « **Soins** » avec le **Centre du Psychotrauma (CPIV)**, centre médico-psychologique hors secteur agréé par la Sécurité Sociale et **les consultations externes déployées** dans l'Île de France.

A-Le Pôle Formation, Débriefing et Recherche

Comme chaque année, le Président Louis Jehel, le Docteur Gérard Lopez, le Docteur Aurore Sabouraud Seguin, le Docteur Patrice Louville, Azucena Chavez, Amélie Philippy, Barbara Chistoni, Paola Regamey, Marion Fareng et Malik Ait Aoudia ont été sollicités pour assurer des interventions, formations, auprès de publics de professionnels des services sociaux, de l'accueil des femmes victimes de violences et des étudiants des universités de Droit, de Médecine et de la Magistrature, des debriefings psychologiques et des Recherches Actions.

Ces interventions extérieures sont mises en œuvre en **France métropolitaine**, en **Outremer** (Martinique, Nouvelle-Calédonie) et à **l'étranger** (Belgique, Tunisie, Burkina Fasso, Algérie, Maroc).

1- LES INTERVENTIONS EXTERIEURES ET LES FORMATIONS

Les demandes d'interventions portent la plupart du temps sur le thème du viol, des violences faites aux femmes, des violences dans le couple, des conséquences de ces violences sur les parents et les enfants qui en sont victimes.

Plus de vingt interventions ont été réalisées en 2018 :

- Bordeaux, Ecole de la Magistrature, intervention auprès des magistrats
- Paris, Ville de Paris, formation à la prise en charge d'un événement traumatique auprès des personnels de la Ville de Paris
- Paris, Gynécologie sans Frontière
- Paris, Centre Sèvres formation à la victimologie
- Paris CNIDFF Intervention biannuelle.
- CIDFF de Tarbes
- CIDFF des Vosges
- SOS Inceste, Orvault
- Saint Denis, Maison des femmes
- Plusieurs DPC pour l'Association Nationale des Formations Hospitalières
- DPC pour le GEMA, Martinique.
- Malakoff, intervention sur le stress post-traumatique auprès des professionnels du centre de santé
- Conférence sur les conséquences des violences conjugales à Niort, Paris, Malakoff et Rennes
- Conférences sur les violences sexuelles ; avec l'Association France Victime Dordogne
- Paris, Banque de France, 4 formations d'une journée auprès des personnels en charge de la gestion de crise
- Seine St Denis, CIDFF, supervision de l'équipe,
- Seine St Denis, SOS Femmes, supervision des équipes
- Nouvelle Calédonie, Formation « Violences Conjugales et intrafamiliales » 2 sessions de formation destinées à 40 professionnels confrontés à ces problématiques en Nouvelle Calédonie, à Nouméa du 12 novembre au 16 novembre, et du 19 au 21 novembre 2018 au 7 juillet 2018.

- Tunisie : Intervention lors de la Journée de Médecine Légale et de Droit de Tunis et lors du Congrès sexologie inceste
- Tunisie : formation des équipes des cellules d'accompagnement psychologique de Tunis
- Bruxelles Inceste : intervention sur l'inceste
- AFTCC : cours sur le traitement du Trouble de Stress Post Traumatique à Paris, Tour et Aix les Bains

Par ailleurs, l'Institut de Victimologie coordonne et/ou participe également à des enseignements dans plusieurs universités en France, en Belgique et en Tunisie :

- A l'**Université Panthéon-Assas Paris 2**, il participe de l'enseignement de Victimologie à l'Institut de Criminologie
- A l'**Université Paris Descartes Paris 5**,
 - il coordonne le DU de Psychotraumatologie et le DU de Victimologie, intervient au DU « Violences faites aux femmes »
 - il participe à l'enseignement à Sainte-Anne, sur le psychotraumatisme et les traitements du TSPT par les TCC ;
 - il participe également à l'élaboration de deux MOOC : "Agir contre les maltraitances vis-à-vis des enfants, l'affaire de tous" et « Violences faites aux femmes »
- A **Tours, Poitiers, et Angers**, il participe à l'enseignement du DU de psychiatrie légale.
- A l'Université de **Martinique**, il intervient au DU de psychiatrie légale, victimologie et Criminologie
- En **Tunisie**, il intervient dans les deux DU de Victimologie à **Tunis et à Sfax**
- En **Belgique**, il intervient régulièrement au sein du DU de Victimologie à **Bruxelles**

2- LES DEBRIEFINGS PSYCHOLOGIQUES

Après un évènement traumatisant, le recours au débriefing, permet d'expliquer les troubles initiaux et d'organiser une prise en charge médicale et sociale pour les personnes qui le nécessiteraient.

Cette pratique permet une prise de conscience de la pleine normalité des émotions et des comportements de stress comme la tension émotionnelle, les crises de larmes, la déception, le désespoir, l'humiliation, la honte et les reviviscences.

Le débriefing comporte quatre phases essentielles :

- 1- accueillir et expliquer les réponses émotionnelles au stress traumatique,
- 2- informer sur les troubles post-traumatiques et le risque de leur évolution possible en trouble chronique.
- 3- mettre les victimes en lien avec le réseau d'accompagnement social et judiciaire largement associatif,
- 4- offrir la possibilité d'une prise en charge thérapeutique possible au Centre du Psychotrauma.

En effet, les participants qui le souhaitent peuvent continuer l'action thérapeutique en venant consulter individuellement à l'institut de Victimologie

En 2018, l'équipe de l'institut a conduit une dizaine de débriefings auprès de la Banque Populaire, la CPAM.

3- LA RECHERCHE

• Congrès et colloques et manifestations

L'Institut de Victimologie a participé à un colloque sur les **enjeux éthiques de l'expertise des enfants** en 2018 à la demande de l'**Académie Internationale d'Éthique, Médecine et Politiques Publiques**

• Publications

Les équipes de l'Institut de Victimologie animent **La Revue Thyma.fr** qui a été lancée en 2015 par l'Institut de Victimologie. Cette revue numérique a pour vocation de publier des articles originaux de praticiens et chercheurs du monde entier représentant la diversité des approches en victimologie, psychotraumatologie, psychologie et psychiatrie de la violence, médecine légale, victimologie, criminologie, droits.

Les équipes de l'Institut de Victimologie publient régulièrement des ouvrages qui reprennent leurs travaux. Les derniers ouvrages parus sont :

L'INCESTE. 36 QUESTIONS INCONTOURNABLES

Gérard Lopez et Isabelle Aubry, Présidente de l'AIVI aux éditions Dunod. Février 2017

L'inceste défini comme "relations sexuelles entre personnes dont le degré de parenté interdit le mariage" n'est pas puni par la loi s'il est librement consenti entre personnes majeures. En revanche, il est facteur aggravant pour si cela concerne un mineur. La justice reconnaît ainsi son caractère traumatique. En effet, dans le domaine de la psychopathologie, on constate que l'inceste fait des ravages. On dénombre plus de quatre millions de victimes. L'impact sur leur santé psychologique et physique est énorme. Alors qu'il s'agit d'un véritable problème de santé publique, l'inceste fait l'objet d'un véritable déni dans la société et nécessite une prise en charge adaptée.

TRAITER LES PSYCHOTRAUMATISMES

Sous la direction de Gérard Lopez. 2^{ème} édition, avril 2016

Après avoir présenté les conséquences psychologiques d'un choc traumatique et défini le cadre thérapeutique, cet ouvrage expose les principaux traitements actuels du traumatisme psychique :

- les thérapies validées par la recherche et les consensus professionnels (TCC, EMDR, thérapies psychodynamiques, hypnose ericksonienne) ;
- les techniques recommandées comme le débriefing, les groupes de parole, la prise en charge familiale, la relaxation et autres techniques de gestion des émotions ;
- le traitement de deux graves complications consécutives aux comorbidités les plus fréquentes : dépression-suicide et addictions.

Cet ouvrage à visée pratique comporte de nombreux documents de travail (modèles de fiches évaluatives et de dossiers patients, tableaux synthétiques...) et de très nombreux cas cliniques.

AIDE MEMOIRE L'expertise pénale psychologique et psychiatrique

Sous la direction de Gérard Lopez et Geneviève Cédile, aux éditions Dunod.

Évaluer le profil de personnalité, dire si le sujet présente ou non une pathologie psychiatrique afin que la juridiction prononce ou non une peine ou la module, donner un avis sur la dangerosité

psychocriminologique du sujet : le couple expert psychologue et psychiatre occupe un rôle de premier ordre dans le procès pénal. Le champ de l'expertise psychiatrique et psychologique pénale, les procédures, le rôle de l'expert, la déontologie, la conduite de l'examen clinique, les tests et échelles d'évaluation, le rapport d'expertise, le cadre législatif, les expertises selon les contextes (violences conjugales, sexuelles, situations interculturelles, mineurs) et troubles (de la personnalité, névrotiques, psychotiques, bipolaires)... tous les sujets sont traités dans cet aide-mémoire dont l'objectif est de donner au professionnel les informations indispensables pour assurer l'ensemble de ses missions. .

La Victimologie

Par Gérard Lopez aux éditions Dalloz

Sont abordées les différentes disciplines qui constituent la victimologie générale : la criminologie, le droit, les sciences humaines, la psychanalyse, le féminisme, la médecine. Ce livre se termine, de façon pratique sur la reconstruction des victimes, laquelle passe par l'évaluation de ses besoins, une procédure judiciaire, l'accompagnement social et judiciaire et enfin la prise en charge médico-psychologique de celles qui présentent des troubles psychotraumatiques. Ces connaissances pourront aider tous ceux qui sont impliqués dans la prise en charge des victimes pour mieux les comprendre et les orienter utilement dans le vaste réseau de prise en charge, juridique, social, et médical. Cette orientation devrait permettre d'éviter que le processus de réparation ne devienne une cause supplémentaire de maltraitance à leur égard (survictimation).

L'aide-mémoire de psychotraumatologie

Par Marianne Kedia et Aurore Sabouraud Séguin aux éditions DUNOD

49 notions sur la théorie, les divers traumatisme et psychopathologies et la prise en charge

Psychothérapie des Victimes

Par Gerard Lopez, Aurore Sabouraud-Séguin, Louis Jehel et AI aux éditions DUNOD.

Traitements, évaluations, accompagnement

Psychotraumatologie - Évaluation, clinique, traitement

Par Gerard Lopez, Louis Jehel et AI aux éditions DUNOD.

Traitements, évaluations, accompagnement

La psychotraumatologie traite des conséquences des traumatismes psychiques et de leur prise en charge. Composante de la victimologie, elle se limite aux aspects psychobiologiques des traumatismes et à la prise en charge psychothérapique des victimes. Cet ouvrage collectif aborde l'ensemble des composantes de ce champ disciplinaire et constitue le référent de cette pratique.

• Recherche Action

Depuis 2008, le Département Enfants/Adolescents du Centre de Psychotrauma a mené, en partenariat avec l'Observatoire des Violences faites aux femmes de Seine St Denis plusieurs réflexions sur les nouvelles formes de parentalité.

L'Institut de Victimologie a participé en 2018 à une **Recherche Action** sur les cyberviolences à la demande du centre Hubertine Aucler, au travers d'un enquête réalisée auprès d'une cohorte de 302 sujets

- Les cyber violences conjugales peuvent prendre plusieurs formes visant à contrôler, dominer et/ou nuire à l'autre partenaire à travers des outils et des espaces numériques : cyber surveillance, cyber harcèlement, violences administratives ou économiques, violences sexuelles...

- Les cyber violences constituent une nouvelle forme de violences spécifiques, comme un nouveau moyen de renforcer les stratégies des agresseurs en maintenant les victimes dans la peur à travers leur omniprésence et la possibilité de les humilier publiquement, ce qui renforce l'isolement des victimes et leur vulnérabilité. 100% des femmes accompagnées en thérapie pour violences conjugales déclarent avoir été victimes de CVC et 85% des femmes lors d'un 1er accueil (UMJ).

La Ville de Paris, en partenariat avec la CPAM de Paris, a confié une Recherche Action à l'Institut de Victimologie. Cette Recherche Action a démarré en novembre 2018, et vise deux objectifs

- Animer des consultations de psychotrauma assurées par des professionnels en victimologie, sous la coordination du psychiatre référent à destination prioritaire de quatre publics : les victimes directes et collatérales d'attentats ou catastrophes naturelles ; les femmes victimes de violences, violences sexuelles et/ou violences conjugales ; les personnes migrantes en grande précarité ; les enfants et adolescents suivis par l'ASE victimes de violences ou co-victimes de violences de couple.
- Renforcer la mise en réseau des professionnels médico-psychologiques et sociaux-éducatifs de Paris aux problématiques psychologiques et sociales des victimes de violences, et leur articulation avec les autres professionnels du champ judiciaire, social, de police...

Les consultations sont organisées dans les centres de santé, les CPEF et les CMS gérés par la Ville de Paris : les centres de santé Edison (13^{ème}), Marcadet (18^{ème}) et Epée de Bois (5^{ème}) , les CPEF Cavé (18^{ème}), Curial (19^{ème}) et Ridder (14^{ème}) et le CMS Belleville (20^{ème})

B- Le pôle Soins

1-Le Centre du Psychotrauma

L'Institut de victimologie a créé, en 1995, le premier Centre de Psychothérapie pour les Victimes (aujourd'hui le **Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie CPIV**).

Le **centre de soins du Psychotrauma**, prend en charge **toutes victimes directes ou indirectes d'événements traumatiques** (viols, agressions, maltraitements sexuelles et physiques, violence dans le couple, catastrophes naturelles, accidents, attentats terroristes, violences sectaires, accidents du travail, tortures pour raisons politiques dans des pays étrangers...). On sait que de telles situations peuvent laisser des blessures psychologiques durables. Ces blessures ont un impact très important sur les ressources autant individuelles que sociales ou professionnelles. Leur coût social et humain est très élevé (arrêt de travail, absentéisme, maladies psychosomatiques, dépressions graves, tentatives de suicide, automutilation, alcoolisme, toxicomanie, hospitalisation, prostitution, désinsertion sociale ...).

Les patients qui viennent consulter sont, dans leur grande majorité, originaires d'Ile de France mais certains viennent de régions de France plus éloignées.

A. L'équipe du CPIV en 2018 :

Les thérapeutes sont tous **psychiatres ou psychologues cliniciens** (DESS, M2 ou Doctorat) spécialisés dans les troubles psychotraumatiques pour adultes et/ou enfants, ayant un DU de Psychotrauma ou Victimologie . Ils exercent en tant que salariés du centre ou praticiens libéraux. Ils travaillent au Centre à temps partiel.

En 2018, l'Institut a employé 26 salariés (médecins, psychologues et personnel administratif) et 2 psychothérapeutes rémunérés aux honoraires. Le total des ressources y compris les psychologues rémunérés aux honoraires représentait 12,24 ETP.

Directrice : Dr Aurore SEGUIN SABOURAUD

Directrice Administrative : Bénédicte de MONTVALON

Directrice Médicale : Dr Delphine MORALI

Département adultes

Médecins psychiatres :

- Dr Francis THEODORE

Psychologues :

- Malik AIT AOUDIA Docteur en psychologie clinique
- Elsa BARTNICKI
- Azucena CHAVEZ
- Barbara CHISTONI
- Cyril COSAR
- Camille DUCHENE
- Marion FARENG Docteure en psychologie clinique
- Jessica FEVRE

- Véronique HEROIN
- Tiffany GODARD
- Johan LAVERRE
- Anne Louise LEBOURSIER
- Ariane LEVY
- Elsa LIMOGES
- Caroline MAYEUR
- Alicia NADJAR
- Tiphaine PAIN
- Amélie PHILIPPY
- Paola REGAMEY
- Fanny VERHAEGHE

Psychologues Département Enfants/adolescents

- Sandrine DEKENS
- Verica JEREMIC

Secrétariat :

- Imane ATLOUJA
- Manel SATOURI

B. L'activité du Centre de soins en 2018

En 2018, le CPIV a donné 12 015 consultations.

L'activité 2018 est globalement en baisse de 10 % par rapport à l'année précédente, pour les consultations adultes (-8%) et les consultations enfants (-29%)

	Total CS 2018	Total CS 2017	CS Adultes 2018	CS Adultes 2017	CS Enfants 2018	CS enfants 2017
Janvier	1252	1418	1086	1266	166	152
Février	1016	1091	918	991	98	100
Mars	1240	1521	1094	1327	146	194
Avril	905	1056	809	946	96	110
Mai	888	1312	808	1134	80	178
Juin	1158	1337	1070	1177	88	160
Juillet	1052	1081	976	1007	76	74
Aout	405	335	381	323	24	12
Septembre	1040	1037	972	899	68	138
Octobre	1136	1120	1062	1012	74	108
Novembre	1096	1207	1022	1065	74	142
Décembre	827	907	783	813	44	94
Total	12015	13422	10981	11960	1034	1462

C. La Patientèle

Le Centre a pris en charge **797 personnes en 2018** versus 908 personnes en 2017 .

En 2018, le Centre a reçu 322 nouveaux patients versus 424 en 2017. Tous ne sont pas restés. Pour certains la prise en charge du Centre n'était pas adaptée à leur pathologie. Pour d'autres la localisation géographique du Centre et ses difficultés d'accès via les transports en commun ont été un obstacle.

La durée de la thérapie au Centre est très variable car elle dépend de l'importance du traumatisme subi. En moyenne le suivi thérapeutique se poursuit pendant 18 à 24 mois mais certains patients sont suivis au Centre depuis plusieurs années.

D. Motifs de consultation au Centre

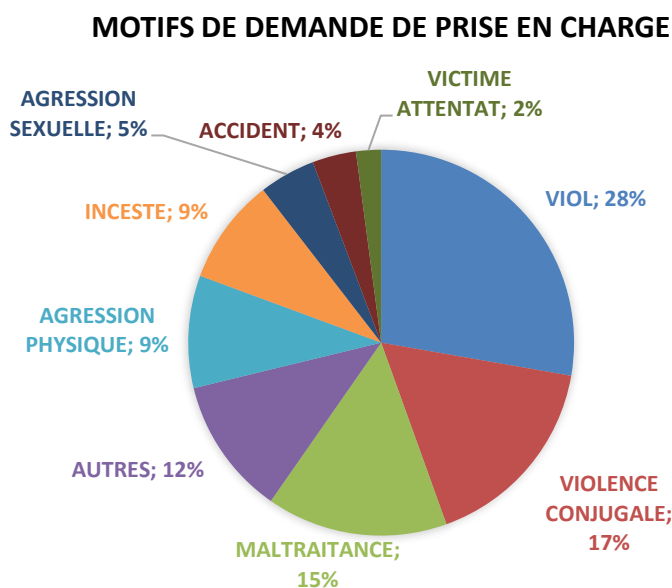
L'analyse des motifs de consultation au Centre a été réalisée à partir des déclarations faites par téléphone au secrétariat lors de la demande du premier rendez-vous. Elle n'a pas de caractère scientifique.

Le premier motif de demande est le **viol (28%)**. Le second motif porte sur la **violence conjugale (17%)** et le troisième motif concerne la maltraitance.

Dans la mesure où il s'agit de déclarations faites au téléphone lors de la prise du premier rendez-vous nous considérons que ce motif est beaucoup plus important en réalité.

9% des appels concernent l'**inceste**. Nous considérons que ce motif est très certainement sous-estimé, certains patients déclarant au téléphone avoir été victimes d'abus sexuels ou de maltraitance dans l'enfance alors qu'ils ont été victimes en réalité d'inceste

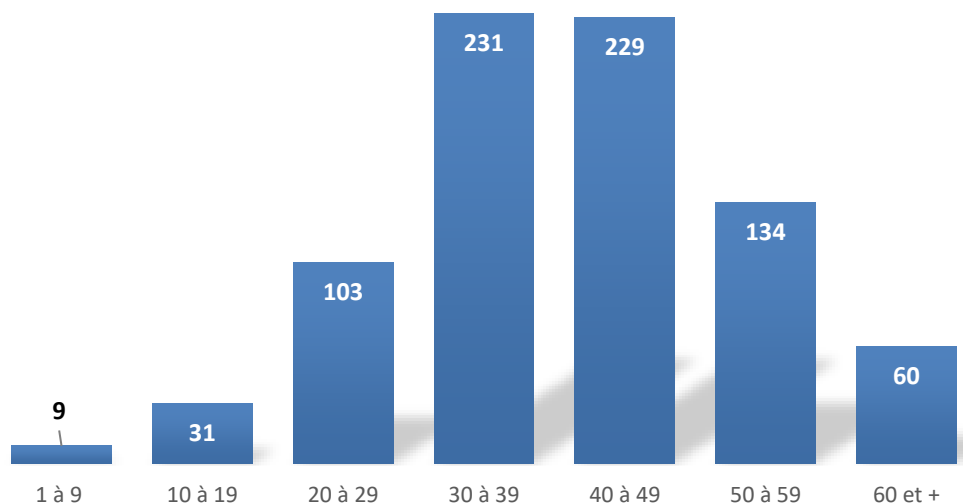
Les autres motifs de demande concernent : la prostitution, les accidents, le suicide d'un proche, les tortures, l'emprise mentale, et les accidents-catastrophes.



E. Caractéristiques de la patientèle

Age des patients

RÉPARTITION DES PATIENTS PAR TRANCHE D'ÂGE



Les 3/4 des patients ont moins de 50 ans.

8% des patients ont moins de 20 ans et 18% plus de 50 ans.

Les mineurs Enfants et Adolescents représentent 5 % de la patientèle du centre

Sexe des patients

Les trois quarts des patients sont des femmes. Cette répartition hommes/femmes est pérenne depuis la création du centre.

	2018	%	2017	%	2016	%
Masculin	175	22%	236	25%	268	26%
Femmes	622	78%	708	75%	746	74%
Total	797	100	944	100	1014	100

Lorsque les hommes viennent consulter au Centre, ils ont le plus souvent entre 30 et 45 ans, la plupart d'entre eux ont été victimes d'agressions ou sont des réfugiés politiques, victimes de tortures.

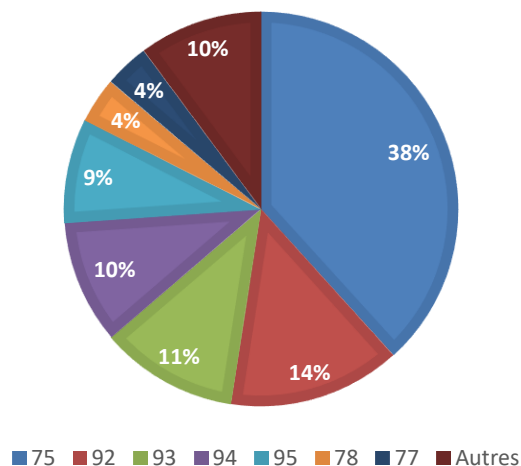
Les régimes de prise en charge

En 2017, 20% des patients, soit 163 relèvent de l'ALD – Affection Longue Durée - Le fait d'être en ALD peut s'appliquer aussi bien à un patient en Régime Général qu'à un patient bénéficiant de la CMU.

Sur les 797 patient, 26 patients soit 3% sont pris en charge par l'AME - Assistance Médicale d'Etat- et 203, soit 25 % bénéficient alors de la CMU –Couverture Maladie Universelle- 568 patients bénéficient du régime général, soit 71 % de la patientèle

Origine géographique des patients

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PATIENTS



- 90 % des patients sont originaires d'Ile de France
- 381 patients -38%- sont parisiens.
- 10% viennent de province, du fait de manque de prise en charge adaptée localement, pour la plupart leurs déplacements sont alors pris en charge par la Sécurité Sociale.

2-LES CONSULTATIONS EXTERNES

Principe de ces consultations

La prise en charge est organisée sur une moyenne de 6 séances selon les besoins de chaque individu. Elle s'organise en trois temps :

1. **Evaluation** des répercussions psychologiques (symptômes post-traumatiques) des violences subies par les victimes. Au cours de cette première phase, Il s'agira de retracer le parcours du ou de la patiente, d'identifier avec elle ou lui les événements traumatiques, et de le sensibiliser sur les mécanismes et les conséquences des violences. L'objectif est de lui permettre d'identifier et de mieux comprendre son ressenti, ses réactions et les différents troubles qui peuvent être présents.
2. **Intervention psychologique** des personnes
3. **Orientation** des victimes vers des structures spécialisées pouvant leur apporter un soutien et un accompagnement dans le domaine social et/ou juridique, et/ou dans le champ psychologique/médical dans une structure de proximité adaptée, pour une prise en charge globale

La perte d'estime d'elle-même et l'insécurité qu'elles ressentent au quotidien, accroît leur besoin de consulter dans un lieu rassurant où elles se sentent en sécurité, où la question des violences peut être aisément abordée et entendue. Cette mise en confiance peut être lente et peut nécessiter un nombre de séance allant au-delà de six.

Les consultations destinées aux enfants comportent 2 séances supplémentaires réservées aux parents. Ces dernières sont organisées en amont et en fin de prise en charge des enfants.

Le financement de ces consultations est, la plupart du temps, assuré pour moitié par le FIPD –Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance

Les Consultations Externes de victimologie

Depuis 2008, l'Institut de Victimologie a ouvert avec le Conseil Général de Seine St Denis et plusieurs municipalités **33 consultations** d'évaluation des personnes victimes de traumatisme.

Fin 2018, 24 consultations d'évaluation et d'orientation fonctionnaient en Seine St Denis dont une dédiée aux enfants à Bobigny:

- 2 à la Courneuve au CMS Salvador Allende, financées par la ville et le FIPD, réservées aux femmes victimes de violences
- 3 au CMS de Romainville, financées par la ville et le FIPD, pour toutes les victimes de violences
- 3 à Montreuil- 1 financée par le département de Seine St Denis et 2 financées par la ville et le FIPD au CMS Daniel Renoult. Deux consultations sont réservées aux enfants victimes de violences et à leurs parents dans le cadre de l'aide à la parentalité et une exclusivement aux femmes victimes de violences.
- 2 à Aubervilliers, 1 financée par le département de Seine St Denis et 1 financée par la ville et le FIPD au CMS Docteur Pesqué, pour toutes les victimes de violences.
- 4 à St Denis financées par la ville et le FIPD aux CMS des Deux Moulins réservées aux femmes victimes de violences et à leurs enfants.
- 4 à Bagnoleu au CMS Elsa Rustin financées par la ville et le FIPD pour les victimes de violences, deux consultations d'évaluation et d'orientation, l'une destinée aux Enfants et l'autre aux personnes de plus de 15 ans et deux consultations complémentaires de psychothérapie à destination des femmes victimes de violences. Ces consultations permettent une prise en charge plus longue pour les patientes reçues auparavant dans le cadre de la consultation d'évaluation.
- 1 à Noisy le Grand au centre de PMI, financée par le département de Seine St Denis, pour toutes les victimes de violences
- 2 à Clichy-sous –Bois financée par la ville et le FIPD pour toutes les victimes de violences
- 1 à Pierrefitte financée par la municipalité et le FIPD.
- 1 à Bobigny réservée aux enfants qui ont fait l'objet d'une mesure d'accompagnement protégé financée par l'Observatoire des violences faites aux femmes.
- 1 à Rosny sous-bois financée par la ville et le FIPD depuis octobre 2017 réservée aux adolescents

Une consultation a ouvert à Paris, en 2014, située au Mouvement du Nid : elle est **destinée aux personnes victimes de prostitution**.

Une consultation a ouvert en octobre 2017 dans l'Essonne à **Etampes**.

Enfin, sept consultations externes au sein de la Ville de Paris ont été ouvertes en novembre 2018

- Epée de Bois dans le 5^{ème}
- Edison dans 12^{ème}
- Ridder dans le 14^{ème}
- Marcadet et Cavé dans le 18^{ème}
- Curial dans le 19^{ème}
- Belleville dans le 20^{ème}

Bilan des consultations dans la Seine-Saint-Denis

Public :

Au cours de l'année 2018, 720 **personnes** ont bénéficié d'une prise en charge, allant de l'évaluation à la prise en charge psychotraumatologique voire psychothérapeutique, dans l'une des 22 consultations mises en place sur le département de la Seine-Saint-Denis. Soit :

- **480 femmes**
‣ Principalement entre **31/40 ans (37,3%)**
- **212 enfants,**
‣ Principalement entre **4/7 ans (36,8%)**
- **28 hommes**
‣ Principalement entre **31/40 ans (32%)**

Ce sont majoritairement les femmes, 66,7%, qui sont orientées vers ces consultations, bien que l'on note une légère diminution par rapport à l'an dernier (73,4% en 2018) au bénéfice des enfants (29,4% en 2018 et 23,3% en 2017). Le motif principalement de leur venue reste les violences conjugales à 75,6%, avec une augmentation de 12% par rapport à l'an dernier (63%). Les autres femmes sont orientées parce qu'elles ont été victimes :

- ➔ 11% de viol, tentatives de viol, inceste ou agressions sexuelles,
- ➔ 5,2% de maltraitances infantiles, violences familiales
- ➔ 3,1% d'agressions sur la voie publique, accident...
- ➔ 2,3% de violences, harcèlement au travail
- ➔ 1,7% de dépression, perte d'un proche, autre...
- ➔ 1% de violences d'Etat, violences de guerre...

Le public masculin représente 3,9% des patients. Ces derniers se présentent principalement parce qu'ils sont victimes de violences physiques graves (agressions physiques avec ou sans arme sur la voie publique, violences de guerre, 35,7%), de maltraitances infantiles (17,9%), de violences conjugales (17,9%), d'harcèlement et violences au travail (10,7%), de viol, tentatives de viol ou agressions sexuelles (10,7%), de dépression, perte d'un proche autre (7,1%).

Les enfants représentent quant à eux, 29,4% des personnes suivies. Ils disposent de 5 consultations à savoir : 1 à Bagnolet, 1 à Clichy-sous-Bois, 1 à Montreuil, 1 à Rosny-sous-Bois et la consultation de Bobigny réservée aux enfants bénéficiant d'une MAP. 72,6% sont suivis parce qu'ils/elles sont co-victimes de violences conjugales, 11,3% pour viol, inceste, tentative de viol ou agressions sexuelles, 7,5% pour maltraitance, 3,7% pour harcèlement et violences scolaires, 2,3% pour agressions physiques, excision, 2,3% pour perte d'un proche, emprisonnement d'un des parents, abandon...

Vers une amélioration globale de l'état de santé des patients

Globalement, les patients témoignent d'une amélioration progressive de leur état émotionnel. Cela se concrétise pour les adultes et spécialement pour les femmes victimes de violences conjugales par la sortie de l'isolement, l'extension de leur réseau social et la projection dans un avenir qui devient alors possible. On note pour les enfants, une amélioration de leur développement psychoaffectif ainsi qu'un apaisement dans leur relation avec les autres.

Un travail en réseau pour mieux accompagner les victimes pour l'ensemble des consultations.

A ce qui est présenté ci-dessus, il faut ajouter une dynamique de travail en réseau avec les différents professionnels de terrain qui peuvent soutenir la victime. Ainsi, chaque psycho-traumatologue a construit un réseau d'acteurs de proximité qui pourront intervenir au cours de la prise en charge ou du patient pour un accompagnement social et/ou juridique, selon leurs souhaits et leurs besoins ou à la fin des séances pour une orientation vers un médecin, un psychologue ou un psychiatre. Pour que la confiance soit entière, il est indispensable d'alimenter ce partenariat, de partager la même culture de la prise en charge des patient-e-s, de rencontrer ces professionnel-le-s, d'avoir des temps d'échanges réguliers avec eux. Cette activité est indispensable pour optimiser la prise en charge globale des victimes.

Bilan des autres consultations externes

La consultation du **Mouvement du Nid** destinée aux personnes victimes de prostitution a permis de suivre 19 personnes et assuré 111 consultations.

Celle dans l'Essonne à **Etampes**, ouverte depuis octobre 2017, a permis de suivre, en 2018, 58 personnes dont 39 femmes, 2 enfants et 19 hommes et a réalisé 180 consultations.

Enfin, les sept consultations externes de la Ville de Paris, ouvertes en fin d'année 2018, ont réalisés 72 consultations